

1991 Archives du Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM)

Le Fonds RCM est accessible aux [Archives de la Ville de Montréal](#)

19 février 1991. Conseil général (Boite 49-02-01-03, dossier P86/B1,115)

- **Débat sur l'avenir du Québec.** Le comité exécutif central a enclenché un débat en vue de prendre position sur l'avenir constitutionnel du Québec, à partir d'une proposition de position débattue dans les associations locales. Le débat a été amorcé dans le journal du RCM de décembre 1990. Contexte: la commission Bélanger- Campeau sur l'avenir du Québec mise en place par le gouvernement Bourassa.
- Résumé du mémoire de la Ville, présenté à la commission Bélanger-Campeau le 15 janvier 1991. Sans se prononcer explicitement sur l'avenir constitutionnel québécois, le mémoire plaide pour une "*politique nationale québécoise*", et affirme que le statu quo constitutionnel n'est plus possible. "*Sauf le statu quo, Montréal ne rejette à priori aucune option*".
- Dossier d'accompagnement, qui fait part notamment des prises de positions de divers acteurs de la société québécoise. Les propositions des associations locales sont également disponibles dans le dossier.
- Revue de presse sur la présentation du mémoire de Montréal devant la commission Bélanger-Campeau. (Copie numérique requise). Tout ce dossier est également disponible dans la boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,202.
- Deux personnes quittent le comité exécutif du RCM par suite de leur nomination au comité exécutif: Thérèse Daviau (présidente) et André Lavallée (représentant du caucus). La trésorière, Manon Trudeau, quitte également le CE.
- Le conseil général est également saisi des intentions du gouvernement du Québec en matière de compressions budgétaires au détriment des municipalités québécoises et de Montréal. Ce sera la "réforme Ryan ». (Copie numérique requise).
- Selon le procès-verbal, les propositions du comité exécutif sur le débat concernant l'avenir du Québec font l'objet d'une motion de dépôt.

12 mars 1991. Conseil général (Boite 49-02-01-03, dossier P86/B1,116)

- Élection de : Louise Laviolette (présidence), Pierre Fecteau (vp), Tony Cacciola, (trésorier), et Konstantinos Georgoulis (représentant du caucus).
- Le CG déplace à l'automne 1992 le congrès, qui était prévu à l'automne 1991

30 mai 1991. Conseil général (Boite 49-02-01-03, dossier P86/B1,117)

- Dans son rapport, le comité exécutif salue l'existence d'une pétition s'opposant à la réforme Ryan, pétition qui avait permis d'amasser 160 000 signatures (Copie numérique requise).
- Le comité exécutif salue également le départ de Jacques Desmarais.
- Quant au rapport du caucus, il rend compte des efforts de l'administration Doré afin de relever à 357 millions de dollars la contribution municipale à la STCUM, dans le but de compenser le retrait gouvernemental. Avant cette initiative, cette contribution s'élevait à 157 millions. (Copie numérique requise).

5 juin 1991. Communiqué du RCM incitant les députés du Québec à ne pas voter la loi qui rendrait officielle la "réforme Ryan". Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,189.

9 août 1991. Lettre de Michael Fainstat annonçant sa démission comme conseiller. Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,190.

- Une revue de presse accompagne le dossier.
- Une soirée en son honneur sera organisée par le RCM le 25 octobre.

13, 14 et 15 septembre. Fin de semaine de réflexion du caucus

- Aucun dossier disponible.

25 septembre 1991. Conseil général (Boite 49-02-01-03, dossier P86/B1,118)

- Dans son rapport, le comité exécutif salue le départ de Michael Fainstat, qui a démissionné le 12 août précédent.
- Election de Roger Deslauriers comme conseiller au programme.
- L'administration présente les mesures qu'entend prendre Montréal pour faire face à la situation économique et à la récession. (Copie numérique requise).
- Diane Girard, conseillère aux communications, annonce son départ du comité exécutif.

Septembre-octobre 1991. "Les bons coups de l'administration montréalaise". Revue de presse du RCM préparée pour ses militants. Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,195.

Octobre 1991. Le RCM se lance dans l'Opération Plan d'urbanisme. Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,193.

- Par une série d'assemblées de districts, le parti cherche à mobiliser les membres autour de la confection du Plan. Un total de 215 membres et militants ont participé à six assemblées.

17 octobre 1991. Argumentaire préparé par le RCM sur les dossiers de l'heure (incinérateur, rénovations à l'Hôtel de ville, etc.) Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,193.

3 novembre 1991. Élection partielle dans le district Notre-Dame-de-Grâce. Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,190, ainsi que la boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,194.

- Le candidat du RCM est battu. Il ne recueille que 15,4% du vote, alors que Michael Fainstat en avait récolté 44,9% l'année précédente.
- C'est Claudette Demers-Godley de la Coalition démocratique qui est élue, avec 41,2% du vote.
- Le taux de participation est de 30,8%
- Communiqué de la présidente du RCM publié le lendemain 4 novembre. Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,194.

14 novembre 1991. Conseil général élargi, portant sur le Plan d'urbanisme. Boite 49-06-05-01, dossier P86/F7,75 (deux chemises)..

- Dans le cadre de "l'opération plan d'urbanisme", les instances du RCM sont consultées.
- Document principal: les rapports des assemblées d'arrondissement.

20 novembre 1991. La Coalition démocratique de Montréal organise une assemblée publique dans le quartier saint-Michel, pour dénoncer la gestion municipale de la carrière Miron.

Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,195.

- On trouve dans le dossier une courte revue de presse, et surtout une chronologie des initiatives municipales concernant le CTED entre 1983 et 1991.

22 novembre. La Ville dévoile un Énoncé d'orientation en matière de gestion intégrée des déchets. Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,196.

- Le Plan d'action fera l'objet d'une vaste consultation publique par le BCM, qui aura lieu dans la première moitié de 1992.

14 décembre 1991. Deux conseillers du RCM votent avec l'Opposition contre le projet de budget municipal pour 1992. Boite 49-03-01-02, dossier P86/C1,199.

- L'exécutif du RCM parvient à atténuer l'impact de cette dissidence.